



Agricultural Organizations and Eastern Ontario Municipalities Call for a More Thoughtful Approach to Conservation Authority Reform

December 22, 2025

Eastern Ontario — Agricultural organizations and the member municipalities of South Nation Conservation are raising serious concerns about the Government of Ontario's proposal to eliminate Conservation Authorities and replace them with large, provincially controlled regional agencies.

While partners across the region support modernization and stronger support from the Ministry of the Environment, this proposal represents the most significant environmental governance change in Ontario in 80 years and is moving forward without the time, transparency, or collaboration required for success.

Local Conservation Authorities are trusted, community-built institutions that manage land and water resources while supporting agriculture, drainage, natural hazard management, and watershed stewardship. They were created by municipalities, funded by municipalities, and shaped over decades through partnerships with farmers, landowners, and community organizations.

Claims that farmers do not support Conservation Authorities do not reflect the experience in Eastern Ontario.

Farmers and rural municipalities value their local Conservation Authorities.

They value:

- **Local staff with boots on the ground** who understand regional soils, drainage systems, and farm operations.
- **Timely, practical permitting and technical support** that helps advance sustainable development and environmental protection.
- **Stewardship and cost-share programs** that make water quality and natural resource improvements achievable.
- **Local management of conservation lands** that have been donated and entrusted for long-term conservation in perpetuity.
- **Long-standing relationships** built on trust, accessibility, and local knowledge.

In Eastern Ontario, Conservation Authorities are not distant regulators — they are partners. Farmers work for Conservation Authorities, sit on their boards, and collaborate directly on drainage, erosion control, water management, and land stewardship. The Province has also indicated for years that they will appoint additional agricultural representatives to Conservation Authority Boards and local partners call on the government to follow through on this commitment.

Agriculture and Conservation Go Hand in Hand

Healthy farms and healthy communities depend on healthy watersheds. Effective drainage, reliable water supplies, soil conservation, and protection from floods and drought are essential to farm viability and rural economies.

Local Conservation Authorities deliver these outcomes by working with farmers and municipalities — not through centralized, one-size-fits-all systems.





SOUTH NATION
CONSERVATION
DE LA NATION SUD

Recent Changes Have Already Shown the Risks

Eastern Ontario has already experienced the unintended consequences of removing local regulations, local expertise and shared service models, including:

- Rural municipalities forced to hire private consultants at higher cost and with longer timelines for natural heritage and hydrogeological reviews for services that used to be provided by Conservation Authorities.
- Regulations imposed without sufficient consideration of regional conditions, including development constraints in wetlands which is now required across Ontario, but with implementation paused in Eastern Ontario.

Further large-scale consolidation risks repeating these mistakes and jeopardizing the frontline services communities rely on.

Development Performance: Facts Matter

Claims that Conservation Authorities delay development are not supported by evidence — particularly in Eastern Ontario.

Local Conservation Authorities play a critical role in speeding up safe, sustainable development by identifying risks early, coordinating reviews, and working directly with municipalities, developers, and landowners. Effective regulation depends on decision-makers having first-hand knowledge of local conditions, including soils, drainage patterns, flood risk, and existing land uses.

In Eastern Ontario, performance data demonstrates that this system works:

- **100% of planning reviews** are completed within municipal timelines.
- **100% of septic system permits** are issued on time, and within 9 days on average.
- **98% of regulatory permits** are issued within provincially mandated timelines.
- Conservation Authorities are only involved where natural hazards or environmental protections apply — not routine development.

These results show that local, watershed-based service delivery supports development rather than delays it. Centralizing permitting and technical review could remove local knowledge, slow response times, and introduce new uncertainty for municipalities and proponents.

The Province's own Housing Affordability Task Force did not identify Conservation Authorities as a barrier to housing. The data confirms that reform should focus on strengthening what already works — not dismantling it.

Local Knowledge, Cultural Heritage, and On-the-Ground Capacity Matter

Eastern Ontario's Conservation Authorities reflect the distinct cultural, environmental, and geographic realities of the region. South Nation Conservation is the only bilingual Conservation Authority in Southern Ontario, serving communities where French-language service is not only a legal requirement, but part of local identity and history.



SOUTH NATION
CONSERVATION
DE LA NATION SUD

The region spans 4,480 square kilometres between the St. Lawrence and Ottawa Rivers and includes unique soils prone to retrogressive landslides, flood-prone lowlands, and highly managed agricultural drainage systems. These conditions demand specialized, locally based expertise that cannot be replicated through centralized or distant decision-making.

Despite this complexity, provincial funding now represents only about 3% of Conservation Authority operations, with municipalities carrying the responsibility for protecting people, property, and natural resources. Municipalities are concerned the Province is applying the same consolidation playbook used for health agencies — a system that is provincially funded and still resulted in reduced responsiveness, fewer local offices, and diminished front-line services.

Eastern Ontario partners are clear: this model does not work for environmental management. Conservation Authorities represent the only environmental agencies with boots on the ground, and maintaining local offices, local staff, and local decision-making is essential to protecting communities, supporting agriculture, and responding quickly to natural hazards.

Environmental protection depends on people who know the land — and who are present in the communities they serve.

A Call for a More Respectful and Collaborative Path Forward

Agricultural organizations and Eastern Ontario municipalities are calling on the Province to slow down and take the time needed to get this right. Amalgamations cannot be undone when unintended consequences arise.

They urge the Province to:

- Support modernization efforts without dismantling local governance
- Consider smaller, regionally appropriate service areas if amalgamations are pursued
- Incentivize and support voluntary consolidations, rather than impose them
- Fund transition costs so frontline environmental and agricultural services are not disrupted
- Protect donor intent and local management of conservation lands
- Respect the local decision-making authority of municipal councils
- Protect rural representation in any new regional governance framework

Environmental management works best when decisions are made close to the land and the people who depend on it.

Strengthen What Works

Conservation Authorities in Eastern Ontario are effective because they are local, accountable, and embedded in the communities they serve. With appropriate collaboration, funding, and respect for municipal leadership, the Province has an opportunity to strengthen — not weaken — Ontario's conservation system.

Agricultural organizations and municipalities stand ready to work constructively with the Province to improve services, modernize systems, and protect communities — but meaningful reform must be done **with rural Ontario, not to it.**



SOUTH NATION
CONSERVATION
DE LA NATION SUD

Les organisations agricoles et les municipalités de l'Est de l'Ontario réclament une approche plus réfléchie de la réforme des offices de protection de la nature

le 22 décembre 2025

Est de l'Ontario — Les organisations agricoles et les municipalités membres de la Conservation de la Nation Sud expriment de sérieuses préoccupations au sujet de la proposition du gouvernement de l'Ontario visant à supprimer les offices de protection de la nature et à les remplacer par de grands organismes régionaux contrôlés par la province.

Bien que les partenaires de la région soutiennent la modernisation et un soutien accru de la part du ministère de l'Environnement, cette proposition représente le changement le plus important en matière de gouvernance environnementale en Ontario depuis 80 ans et est mise en œuvre sans le temps, la transparence ou la collaboration nécessaires à sa réussite.

Les offices de protection de la nature locaux sont des institutions fiables, créées par les communautés, qui gèrent les ressources en terres et en eau tout en soutenant l'agriculture, le drainage, la gestion des risques naturels et la gestion des bassins versants. Elles ont été créées par les municipalités, financées par les municipalités et façonnées au fil des décennies grâce à des partenariats avec les agriculteurs, les propriétaires fonciers et les organisations communautaires.

Les affirmations selon lesquelles les agriculteurs ne soutiennent pas les offices de protection de la nature ne reflètent pas la réalité dans l'Est de l'Ontario.

Les agriculteurs et les municipalités rurales apprécient leurs offices de protection de la nature locaux.

Ils apprécient :

- **Le personnel local sur le terrain** qui comprend les sols régionaux, les systèmes de drainage et les exploitations agricoles.
- **La délivrance rapide et pratique de permis et le soutien technique** qui contribuent à faire progresser le développement durable et la protection de l'environnement.
- **Les programmes d'intendance à coûts partagés** qui permettent d'améliorer la qualité de l'eau et les ressources naturelles.
- **La gestion locale des terres de conservation** qui ont été données et confiées pour une conservation à long terme et à perpétuité.
- **Les relations de longue date** fondées sur la confiance, l'accessibilité et la connaissance du terrain.



SOUTH NATION
CONSERVATION
DE LA NATION SUD

Dans l'Est de l'Ontario, les offices de protection de la nature ne sont pas des régulateurs distants, mais des partenaires. Les agriculteurs travaillent pour les offices de protection de la nature, siègent à leurs conseils d'administration et collaborent directement dans les domaines du drainage, de la lutte contre l'érosion, de la gestion de l'eau et de la gestion des terres. La province a également indiqué depuis des années qu'elle nommerait des représentants agricoles supplémentaires aux conseils d'administration des offices de protection de la nature, et les partenaires locaux demandent au gouvernement de respecter cet engagement.

L'agriculture et la conservation vont de pair

La santé des exploitations agricoles et des communautés dépend de la santé des bassins versants. Un drainage efficace, un approvisionnement en eau fiable, la conservation des sols et la protection contre les inondations et la sécheresse sont essentiels à la viabilité des exploitations agricoles et à l'économie rurale.

Les offices de protection de la nature locaux obtiennent ces résultats en travaillant avec les agriculteurs et les municipalités, et non grâce à des systèmes centralisés et uniformisés.

Les changements récents ont déjà montré les risques

L'Est de l'Ontario a déjà subi les conséquences imprévues de la suppression des réglementations locales, de l'expertise locale et des modèles de services partagés, notamment :

- Les municipalités rurales sont obligées d'engager des consultants privés à un coût plus élevé et avec des délais plus longs pour les examens du patrimoine naturel et hydrogéologique, des services qui étaient auparavant fournis par les offices de protection de la nature.
- Des réglementations sont imposées sans tenir suffisamment compte des conditions régionales, notamment les contraintes de développement dans les zones humides, qui sont désormais obligatoires dans tout l'Ontario, mais dont la mise en œuvre est suspendue dans l'Est de l'Ontario.

Une consolidation à grande échelle risque de répéter ces erreurs et de compromettre les services de première ligne dont dépendent les communautés.

La performance en matière de développement : les faits comptent

Les affirmations selon lesquelles les offices de protection de la nature retardent le développement ne sont pas étayées par des preuves, en particulier dans l'Est de l'Ontario.

Les offices de protection de la nature locaux jouent un rôle essentiel dans l'accélération d'un développement sûr et durable en identifiant les risques à un stade précoce, en coordonnant les examens et en travaillant directement avec les municipalités, les promoteurs et les propriétaires fonciers. L'efficacité de la réglementation dépend de la connaissance directe des conditions locales par les décideurs, notamment en ce qui concerne les sols, les réseaux de drainage, les risques d'inondation et les utilisations actuelles des terres.



SOUTH NATION
CONSERVATION
DE LA NATION SUD

Dans l'est de l'Ontario, les données sur le rendement démontrent que ce système fonctionne :

- **100 % des examens de planification** sont effectués dans les délais fixés par les municipalités.
- **100 % des permis pour les systèmes septiques** sont délivrés à temps, en moyenne dans un délai de 9 jours.
- **98 % des permis réglementaires** sont délivrés dans les délais fixés par la province.
- Les offices de protection de la nature n'interviennent qu'en cas de risques naturels ou de protection de l'environnement, et non dans le cadre de projets de développement courants.

Ces résultats montrent que la prestation de services locaux, basée sur les bassins versants, favorise le développement plutôt que de le retarder. La centralisation des permis et des examens techniques pourrait supprimer les connaissances locales, ralentir les temps de réponse et introduire une nouvelle incertitude pour les municipalités et les promoteurs.

Le Groupe d'étude provincial sur le logement abordable n'a pas identifié les offices de protection de la nature comme un obstacle au logement. Les données confirment que la réforme devrait se concentrer sur le renforcement de ce qui fonctionne déjà, et non sur son démantèlement.

L'importance des connaissances locales, du patrimoine culturel et des capacités sur le terrain

Les offices de protection de la nature de l'Est de l'Ontario reflètent les réalités culturelles, environnementales et géographiques distinctes de la région. La Conservation de la Nation Sud est le seul office de protection de la nature bilingue du Sud de l'Ontario, desservant des communautés où le service en français est non seulement une obligation légale, mais aussi une partie intégrante de l'identité et de l'histoire locales.

La région s'étend sur 4 480 kilomètres carrés entre les fleuves Saint-Laurent et la rivière des Outaouais et comprend des sols uniques sujets à des glissements de terrain rétrogressifs, des basses terres inondables et des systèmes de drainage agricole hautement gérés. Ces conditions exigent une expertise spécialisée et locale qui ne peut être reproduite par un processus décisionnel centralisé ou distant.

Malgré cette complexité, le financement provincial ne représente désormais qu'environ 3 % des activités de l'Office de protection de la nature, les municipalités assumant la responsabilité de protéger les personnes, les biens et les ressources naturelles. Les municipalités craignent que la province n'applique le même scénario de consolidation que celui utilisé pour les agences de santé, un système financé par la province qui a néanmoins entraîné une baisse de la réactivité, une diminution du nombre de bureaux locaux et une réduction des services de première ligne.



SOUTH NATION
CONSERVATION
DE LA NATION SUD

Les partenaires de l'Est de l'Ontario sont clairs : ce modèle ne fonctionne pas pour la gestion de l'environnement. Les offices de protection de la nature sont les seules agences environnementales présentes sur le terrain, et le maintien des bureaux locaux, du personnel local et de la prise de décision locale sont essentiels pour protéger les communautés, soutenir l'agriculture et réagir rapidement aux risques naturels.

La protection de l'environnement dépend de personnes qui connaissent le terrain et qui sont présentes dans les communautés qu'elles servent.

Un appel à une voie plus respectueuse et collaborative pour l'avenir

Les organisations agricoles et les municipalités de l'Est de l'Ontario demandent à la province de ralentir et de prendre le temps nécessaire pour bien faire les choses. Les regroupements ne peuvent être défaits lorsque des conséquences imprévues surviennent.

Ils exhortent la province à :

- Soutenir les efforts de modernisation sans démanteler la gouvernance locale
- Envisager des zones de service plus petites et adaptées à la région si les regroupements sont poursuivies
- Encourager et soutenir les regroupements volontaires, plutôt que de les imposer
- Financer les coûts de transition afin que les services environnementaux et agricoles de première ligne ne soient pas perturbés
- Protéger l'intention des donateurs et la gestion locale des terres de conservation
- Respecter le pouvoir décisionnel local des conseils municipaux
- Protéger la représentation rurale dans tout nouveau cadre de gouvernance régional.

La gestion environnementale fonctionne mieux lorsque les décisions sont prises à proximité des terres et des personnes qui en dépendent.

Renforcer ce qui fonctionne

Les offices de protection de la nature de l'Est de l'Ontario sont efficaces parce qu'ils sont locaux, responsables et intégrés dans les communautés qu'ils servent. Grâce à une collaboration appropriée, à un financement adéquat et au respect du leadership municipal, la province a la possibilité de renforcer, et non d'affaiblir, le système de conservation de l'Ontario.

Les organisations agricoles et les municipalités sont prêtes à travailler de manière constructive avec la province pour améliorer les services, moderniser les systèmes et protéger les communautés, mais une réforme significative doit être menée avec les communautés rurales de l'Ontario, **et non à leur détriment.**